

Avis relatif à la journée de consultation de l'industrie – Chaîne d'approvisionnement des solutions de réseaux

Table des matières

1.	Objectif de la webdiffusion de la journée de l'industrie.....	2
2.	Renseignements importants sur la webdiffusion	3
3.	Information et directives relatives aux questions	3
3.1.	Renseignements confidentiels des tiers	4
4.	Transformation des télécommunications.....	4
4.1.	Contexte.....	4
4.2.	Principaux résultats.....	4
5.	Aperçu du processus d'approvisionnement	5
5.1.	Étapes de l'approvisionnement	5
5.1.1.	Invitation à se qualifier (IQ)	5
5.1.2.	Examen et précision des exigences (EPE)	6
5.1.3.	Étape de l'invitation à soumissionner.....	6
6.	Détails sur la webdiffusion et la téléconférence	6
6.1.	Format.....	6
6.2.	Inscription	7
6.2.1.	Fournisseurs de l'industrie.....	7
6.2.2.	Fonctionnaires.....	7
6.2.3.	Modification d'une demande d'inscription.....	8
6.2.4.	Confirmation de l'inscription	8
6.2.5.	Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie.....	8
6.2.6.	Participation aux activités de consultation de l'industrie.....	8
6.3.	Logistique relative à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie	8
6.4.	Ordre du jour de la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie – Le 28 mai 2014	9
7.	Coordonnées.....	10
8.	Exception relative à la sécurité nationale	10
9.	Renseignements supplémentaires.....	10
	ANNEXE A : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada	12

1. Objectif de la webdiffusion de la journée de l'industrie

Services partagés Canada (SPC) organisera une webdiffusion de la journée de l'industrie le 28 mai 2014 (par le biais du service de téléconférence du gouvernement) pour:

- a) continuer les discussions avec l'industrie sur les besoins du Programme de transformation des télécommunications (PTT) en mettant l'accent sur l'équipement et les services de la chaîne d'approvisionnement des solutions de réseaux (CASR);
- b) communiquer les plans à l'industrie et entamer les discussions à l'égard des options de prestation des services de réseaux pour SPC et ses partenaires;
- c) expliquer l'approche proposée quant aux « solutions d'approvisionnement collaboratif » et traiter de la menace à l'intégrité de la cyber sécurité de la chaîne d'approvisionnement;
- d) S'assurer que l'industrie a amplement l'occasion de contribuer à la transformation de l'infrastructure de la TI du gouvernement du Canada;
- e) solliciter une rétroaction écrite de l'industrie à l'égard des questions posées pendant l'exposé sur le PTT de SPC (pour des instructions plus précises, consultez la section 3).

La chaîne d'approvisionnement des solutions de réseaux (CASR) est une approche axée sur les solutions qui appuiera la transformation et la maintenance des réseaux locaux (RL) et des réseaux locaux sans fil (Wifi) ainsi que les autres équipements et services de télécommunications d'appui, tout en s'assurant que les besoins au niveau de la sécurité réseau soient adressés.

La webdiffusion de CASR pourrait être d'intérêt pour les vendeurs dans les catégories suivantes :

- Technologies de réseau avec et sans fil;
- Équipement de réseau et de logiciel;
- Optimisation du réseau et de la gestion de la performance;
- Sécurité du réseau et d'encodage;
- Détection d'intrusion réseau et de la prévention;
- URL et le contenu filtrant;
- l'ingénierie et la conception de RL; et
- Communication numérique.

Tandis que le câblage ne fait pas partie de cet exercice de journée de consultation de l'industrie, SPC consultera bientôt celle-ci afin de mettre en place une méthode d'approvisionnement relative aux câblages pour desservir les bâtiments gouvernementaux. On encourage les représentants de l'industrie à vérifier les avis sur le site achatsetventes.gc.ca pour obtenir de plus amples informations.

2. Renseignements importants sur la webdiffusion

Format: La journée de consultation de l'industrie de la CASR se tiendra sur une demi-journée, par webdiffusion et téléconférence par le biais du service de téléconférence du gouvernement fédéral (voir la section 6.1 pour obtenir des renseignements supplémentaires).

Public cible: les fournisseurs de solutions de réseaux et les fonctionnaires sont invités à s'inscrire à la webdiffusion.

Quand: Le mercredi 28 mai 2014, de 13 h à 17 h (HAE).

Nombre limite de participants: Pas plus que deux (2) inscrits par fournisseur pour visionner en continu la webdiffusion sur leur ordinateur et se joindre à la téléconférence pour participer pleinement. Il n'y a pas de limite au nombre de participants qui peuvent visualiser et écouter la séance dans la même salle. (Voir la section 6.2.1 pour obtenir des renseignements supplémentaires.)

Formulaires d'inscription: Voir la Pièce jointe A pour l'inscription des fournisseurs et la Pièce jointe B pour l'inscription des fonctionnaires.

Date limite des inscriptions: Le 26 mai 2014, à 16 h (HAE) est l'échéance pour s'inscrire à la webdiffusion.

Confirmation: SPC enverra une confirmation par courriel au moment de la réception de l'inscription. (Voir la section 6.2.4.)

3. Information et directives relatives aux questions

Les questions techniques, opérationnelles et relatives à l'approvisionnement seront envoyées aux fournisseurs participant à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie sur la CASR à l'adresse courriel qu'ils ont indiquée dans leur formulaire d'inscription. Ces questions visent à obtenir de la rétroaction sur les sujets d'intérêt pour l'initiative de CASR. SPC se réserve le droit de demander de rencontrer en personne certains répondants pour clarifier leurs commentaires, au besoin.

Pré-requis : Pour recevoir les questions de SPC, les fournisseurs doivent s'inscrire et participer à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie sur la CASR. Veuillez noter que les opérateurs de la téléconférence de SPC valideront la participation des fournisseurs par rapport à la liste d'inscription à la webdiffusion.

Échéance de présentation des réponses : Les questions relatives aux sujets abordés pendant l'exposé sur le PTT seront envoyées à tous les participants confirmés le 16 mai 2014. Les fournisseurs devront répondre par écrit d'ici le 13 juin 2014, soit deux semaines après la webdiffusion.

Directives :

- 1) Uniquement une réponse écrite par fournisseur.
- 2) Les réponses doivent être envoyées par courriel à l'adresse SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 16 h (HAE) le 13 juin 2014.

3.1. Renseignements confidentiels des tiers

Services partagés Canada s'engage fermement à protéger la confidentialité des renseignements fournis par les fournisseurs. Les renseignements seront utilisés uniquement pour appuyer l'initiative de la CASR.

4. Transformation des télécommunications

4.1. Contexte

SPC a été créé le 4 août 2011 avec pour mandat d'exploiter et de transformer l'infrastructure de la technologie de l'information (TI) du gouvernement. En vertu de ces deux pouvoirs, il incombe à SPC de fournir à ses quarante-deux (42) organismes partenaires des services d'infrastructure de TI modernes, fiables et sécuritaires, qui seront par ailleurs rentables et qui contribueront à l'écologisation du gouvernement.

Le Programme de transformation des télécommunications (PTT) vise à transformer et à planifier les services de télécommunications, puis à sélectionner des fournisseurs dans ce domaine pour SPC. PTT est aussi chargé d'offrir ces services, en vue de centraliser leur administration, de rationaliser la prestation des services pour réaliser des gains d'efficacité plus importants, de réduire les coûts, de diminuer au minimum les risques et d'améliorer la sécurité et la qualité des services.

4.2. Principaux résultats

Les principaux résultats de la transformation de la CASR touchent les trois éléments suivants : économies, service et sécurité. Il est impératif de mettre en place des

solutions de réseaux qui permettront de réduire les coûts, la complexité et les risques pour le Canada. Les résultats clés liés à la transformation sont résumés ci-dessous.

Réduire la complexité de la TI:

- en regroupant et en normalisant l'infrastructure de TI pour ce qui est de la prestation des services aux partenaires de SPC dans des établissements au Canada;
- en favorisant l'interopérabilité entre les ministères et les organismes.

Normaliser la gestion des services:

- en normalisant les niveaux de service pour assurer la prestation uniforme et la disponibilité continue des services pour tous les ministères et organismes partenaires de SPC.

Garantir la sécurité des réseaux:

- en mettant en œuvre des mesures et des contrôles de sécurité normalisés pour tous les ministères et organismes afin de s'assurer qu'ils possèdent tous une bonne protection contre les menaces;
- en fournissant des services sécuritaires et fiables aux Canadiens.

Garantir une transition rentable ayant des répercussions minimales sur le plan opérationnel:

- en établissant une stratégie de migration des services qui permettra de réduire les coûts de transition;
- en assurant l'intégration des services et des outils de surveillance, ainsi qu'un encadrement à SPC, afin de réduire au minimum les risques, les coûts et le travail à accomplir pour les ministères et organismes dans le cadre de la transition vers les nouveaux services.

5. Aperçu du processus d'approvisionnement

Le processus d'approvisionnement de la CASR respectera les étapes présentées ci-dessous.

5.1. Étapes de l'approvisionnement

5.1.1. Invitation à se qualifier (IQ)

L'invitation à se qualifier (IQ) sert à identifier les soumissionnaires qui possèdent des compétences et des antécédents démontrés dans la fourniture de solutions de réseaux, en se fondant sur les critères devant être publiés dans cette IQ.

Les soumissionnaires qui satisfont à tous les critères obligatoires seront considérés comme des « soumissionnaires qualifiés » et pourront passer à l'étape de l'examen et de la précision des exigences, qui sont décrite ci-dessous.

5.1.2. Examen et précision des exigences (EPE)

Lors de l'étape de l'EPE, SPC communiquera ses exigences préliminaires aux soumissionnaires qualifiés et leur demandera de formuler des commentaires, des suggestions, ou encore de préciser toute question qui, selon eux, devrait être clarifiée par SPC.

SPC utilisera les résultats de l'EPE pour compléter les exigences liées aux demandes de propositions (DP) lors de l'étape de l'invitation à soumissionner. Les renseignements recueillis ne seront pas utilisés pour évaluer les soumissions présentées par les répondants qualifiés.

Une évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (ISCA) sera également entamée durant cette étape. D'autres renseignements seront communiqués au sujet du processus d'évaluation de l'ISCA durant la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie.

5.1.3. Étape de l'invitation à soumissionner

À l'étape de l'invitation à soumissionner, SPC pourra publier une ou plusieurs DP officielles.

Seuls les soumissionnaires qualifiés ayant réussi le processus d'évaluation de l'ISCA seront autorisés à déposer une soumission officielle conforme aux exigences énoncées dans la ou les DP.

Remarque : Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis. Veuillez consulter le site <https://achatsetventes.gc.ca> pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement pour la transformation des télécommunications.

6. Détails sur la webdiffusion et la téléconférence

6.1. Format

La journée de consultation de l'industrie sur la CASR est un événement d'une demi-journée de webdiffusion et de téléconférence ouvert aux fournisseurs intéressés de l'industrie de la TI ainsi qu'aux fonctionnaires intéressés. Nous fournirons les éléments suivants aux inscrits:

- deux liens vers WebEX (français et anglais) et trois numéros de téléconférence par fournisseur inscrit par Internet;
- des dossiers de présentation en anglais et en français;
- des vidéos des présentateurs;
- des services d'interprétation en français ou en anglais;

- l'audio par le biais de la téléconférence :
 - les opérations accueilleront les inscrits et confirmeront le nom de ces derniers ainsi que celui de leur entreprise;
 - les opérateurs recevront les questions des participants et les mettront en file d'attente.

6.2. Inscription

6.2.1. Fournisseurs de l'industrie

Les fournisseurs intéressés doivent remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie », à la Pièce jointe A, et le renvoyer en tant que pièce jointe à: SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 26 mai 2014.

Chaque entreprise peut inscrire au plus deux (2) inscrits pour la webdiffusion. Le fournisseur doit présenter les renseignements suivants :

- la dénomination sociale de l'entreprise;
- une seule adresse courriel de l'entreprise qui sera utilisée pour toutes les communications;
- le ou les noms des inscrits;
- le courriel du ou des inscrits (le lien vers la webdiffusion et les renseignements sur la téléconférence y seront envoyés);
- le domaine d'expertise de l'entreprise.

En fournissant les renseignements ci-dessus, les parties consentent à ce que cette information soit communiquée au public, ce qui peut comprendre tout enregistrement subséquent, notamment les exposés, les questions et les réponses pendant la webdiffusion.

À noter que SPC publiera la liste des fournisseurs inscrits à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie sur le site <https://achatsetventes.gc.ca>.

6.2.2. Fonctionnaires

Tout fonctionnaire intéressé doit remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie » de la Pièce jointe B, et le renvoyer en tant que pièce jointe à: SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 26 mai 2014. Toutes les demandes d'inscriptions des fonctionnaires seront acceptées selon ordre d'arrivée et selon les limites de capacité.

6.2.3. Modification d'une demande d'inscription

Des changements peuvent être apportés à la demande d'inscription en envoyant un courriel à SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard le 26 mai 2014 à 16 h (HAE); cela comprend le fait de remplacer un ou des inscrits par une ou d'autres personnes. Les représentants doivent s'inscrire auprès de SPC en respectant le processus d'inscription décrit dans le présent avis (section 6.2).

6.2.4. Confirmation de l'inscription

SPC confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription à la journée de consultation de l'industrie auprès de chaque inscrit par courriel, au plus tard le 26 mai 2014, à 16 h (HAE).

6.2.5. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie

SPC ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à cette activité de consultation de l'industrie.

6.2.6. Participation aux activités de consultation de l'industrie

La participation à ces activités de consultation de l'industrie n'est pas obligatoire. Les entreprises qui choisissent de ne pas participer à la webdiffusion ou de ne pas présenter de réponses écrites pourront tout de même participer au processus d'approvisionnement.

Toutefois, conformément à la section 3, veuillez noter que seuls les fournisseurs dont au moins un représentant inscrit a participé à la webdiffusion pourront présenter des réponses écrites aux questions de SPC.

6.3. Logistique relative à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie

Date de la webdiffusion : Le 28 mai 2014 (HAE).

Période d'ouverture de session : Dès 12 h 30 (HAE).

Début de la webdiffusion : De 13 h à 17 h (HAE).

Sécurité : Les exposés ne contiendront aucun renseignement classifié.

Restrictions associées à l'ouverture de session : Les liens relatifs à l'ouverture de session ne devraient pas être partagés ou réutilisés. On encourage les fournisseurs à utiliser leurs salles de conférence pour répondre aux besoins des équipes. Les

fournisseurs qui nécessitent plus de deux liens relatifs à l'ouverture de session pour répondre aux besoins de diverses locations éloignées doivent transmettre leurs demandes d'ici le 26 mai 2014. Les demandes seront traitées en fonction de la date de réception et de la disponibilité.

Le Canada n'est pas responsable de l'accès à Internet des participants ou de la qualité de leur connexion Internet, y compris tous les enjeux des services locaux et les pannes.

6.4. Ordre du jour de la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie – Le 28 mai 2014

Un survol sera fait des composantes clés de la CASR, de même que du processus d'approvisionnement prévu et des informations sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.

Remarque : Le matériel présenté lors de la journée de consultation de l'industrie pourrait changer après l'affichage du présent avis. Nous utilisons l'heure avancée de l'Est (HAE).

Horaire	Présentateur	Description
De 13 h à 13 h 05.	John Dullaert, directeur, Programme de transformation des télécommunications, SPC	Mot d'ouverture et présentation des objectifs de la journée de consultation de l'industrie
De 13 h 05 à 13 h 35.	Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, Stratégie de services et conception, SPC	Survol du Programme de transformation de SPC
De 13 h 35 à 14 h 30.	Michel Fortin, directeur général, Programme de transformation des télécommunications, SPC	Chaîne d'approvisionnement des solutions de réseaux: Aperçu et besoins de haut niveau
De 14 h 30 à 14 h 35.	Pause	
De 14 h 35 à 15 h 20.	Michel Fortin, directeur général, Programme de transformation des télécommunications, SPC	Chaîne d'approvisionnement des solutions de réseaux: Sujets de discussion et questions clés
De 15 h 20 à 15 h 30.	Tom Mercer, gestionnaire, Initiatives de transformation, Acquisitions et relations avec les fournisseurs, SPC	Approche en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif

De 15 h 50 à 16 h 20.	Carey Frey, directeur, Bureau des relations stratégiques de la sécurité de la TI, Centre de la sécurité des télécommunications Canada Raj Thuppal, directeur général, Programme de transformation de la cybersécurité et de la sécurité de la TI, SPC	Évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (ISCA)
De 16 h 20 à 16 h 50.	John Dullaert, directeur, Programme de transformation des télécommunications, SPC	Questions et réponses, récapitulation/mot de la fin

7. Coordonnées

Jonathan Noynay
 Approvisionnement et relations avec les fournisseurs
 180, rue Kent, 13^e étage
 Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Téléphone : 613-716-3997

Courriel: SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca

8. Exception relative à la sécurité nationale

La CASR fait l'objet d'une exception relative à la sécurité nationale; elle n'est donc pas assujettie aux dispositions des accords commerciaux.

9. Renseignements supplémentaires

Cet événement est ouvert à tous les fournisseurs de l'industrie de la TI. Les représentants des médias ne peuvent y participer. Toutes les demandes des médias devraient être transmises à Affaires publiques de SPC, en composant le 613-947-6276.

Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis, y compris les dates. Veuillez consulter le site <https://achatsetventes.gc.ca> pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement de la CASR.

Les exposés présentés par SPC, les questions à l'industrie, la liste des fournisseurs qui ont participé à la webdiffusion de la journée de consultation de l'industrie, ainsi que toute

clarification supplémentaire seront diffusés sur le site <https://achatsetventes.gc.ca>, le service électronique d'appels d'offres utilisé par SPC.

L'industrie est invitée à faire des commentaires sur l'information fournie dans l'avis relatif à la journée de consultation de l'industrie. Ces commentaires devraient être transmis à l'adresse suivante : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca.

ANNEXE A : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada

1. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
2. Agriculture et Agroalimentaire Canada
3. Agence de promotion économique du Canada atlantique
4. Agence des services frontaliers du Canada
5. Développement économique pour les régions du Québec
6. Agence du revenu du Canada
7. École de la fonction publique du Canada
8. Agence canadienne d'inspection des aliments
9. Patrimoine Canada
10. Agence canadienne de développement économique du Nord
11. Commission canadienne de sûreté nucléaire
12. Agence spatiale canadienne
13. Citoyenneté et Immigration Canada
14. Service correctionnel du Canada
15. Ministère des Finances
16. Ministère de la Justice
17. Environnement Canada
18. Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
19. Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
20. Pêches et Océans Canada
21. Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
22. Santé Canada
23. Ressources humaines et Développement des compétences Canada
24. Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
25. Industrie Canada
26. Infrastructure Canada
27. Bibliothèque et Archives Canada
28. Ministère de la Défense nationale
29. Conseil national de recherches du Canada
30. Ressources naturelles Canada
31. Pacs Canada
32. Bureau du Conseil privé
33. Agence de la santé publique du Canada
34. Sécurité publique Canada
35. Commission de la fonction publique du Canada
36. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
37. Gendarmerie royale du Canada
38. Statistique Canada
39. Transports Canada
40. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
41. Anciens combattants Canada
42. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada